



FLASH-INFOS

La Défense, le 20 juillet 2020

Cher(e)s collègues,

Veuillez trouver ci-dessous le communiqué que nous vous adressons pour vous rendre compte de nos actions.

Réunion Ministre et SCPN du 20 juillet 2020

Comme vous le savez, le SCPN a été reçu ce jour par monsieur Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, qui était accompagné du DGPN et de son conseiller social.

Cette rencontre bilatérale était l'occasion, pour le SCPN, de rappeler quels sont les besoins et les attentes des policiers, des chefs de service, et au delà ceux de la Police Nationale.

Nous avons eu des échanges directs et constructifs avec le ministre et lui avons donc exposé en détail tous les sujets, du quotidien, ou de l'immédiateté, mai aussi ceux de plus long terme, nécessaires pour améliorer le travail des policiers et l'efficacité de l'institution.

Vous trouverez en pièce jointe le document que nous avons remis au ministre, et que nous vous transmettons pour la plus parfaite transparence dans la conduite de nos actions.

N'hésitez pas à nous contacter pour d'autres suggestions ou idées, qui nous permettront de poursuivre ce dialogue direct avec le ministre comme il le souhaite.

.../...



La Défense, le 20 juillet 2020

**Propositions du SCPN au ministre de l'Intérieur,
monsieur Gérald Darmanin,
pour les policiers et la Police Nationale**

Le Policier

- * Le doter d'un **paquetage individuel complet** avec une tenue renouvelée et modernisée (comprenant notamment un casque MO personnel, un gilet tactique, un kit caméra et tout le matériel de protection civil et d'uniforme), et un accès facilité à l'achat (vétipol ne fonctionne pas).
- * Lui garantir un cursus de formation initiale et continue : la formation en cours de carrière est l'occasion d'apprendre mais aussi de créer du lien avec les autres collègues. Périodiquement, les unités de service général, BST, BSQ, BAC, BTC, avec les CSI, CDI etc... doivent bénéficier de journées d'entraînement et de cohésion.
- * Suppression des QB pour les gardiens de la paix : perte de temps, pourraient être remplacés par le bloc OPJ à terme.
- * Mettre en œuvre **une défense juridique et une protection fonctionnelle** fermes au bénéfice du policier (tous grades) de plus en plus attaqué et mis en cause.

Les Services

- * **Réformer le bloc OPJ** pour permettre aux gardiens de la paix de postuler sans délai, garantir leur maintien dans le service initial à une durée minimale de deux ans. A terme mettre la formation initiale OPJ en école.
- * Laisser une plus grande marge de manœuvre aux chefs de service pour donner de la **reconnaissance** à leurs effectifs : primes, médailles, avancements.
- * Définir un **plan de répartition modernisé des moyens** collectifs incontournables : véhicules, armement et moyens de défense collectifs (tasers, LBD, etc) et assurer leur pérennité. A ce sujet, envisager l'achat d'un seul modèle de véhicule sérigraphié si cela permet des économies d'échelle, mais un véhicule digne de ce nom, qui donne de la fierté aux policiers mais aussi une bonne image de la police, et qui soit compatible avec les missions et les moyens matériels à embarquer. Nécessité aussi de changer la sérigraphie pour améliorer l'image de notre institution.
- * Mettre en place un **EFA judiciaire** dans tous les services.
- * Développer la **carte achat** et augmenter ses plafonds, mettre de la transparence dans les crédits MILAD et envisager une répartition au prorata de l'activité réelle de chaque service.

- * Simplifier les procédures des **saisies attribution** des véhicules.
- * Simplifier les **procédures de destruction** des véhicules saisis pour les rodéos.
- * Généraliser le dispositif de **recouvrement des amendes pénales** (voire toutes dettes au trésor public) dans les fouilles des gardés à vue pour ne pas restituer l'argent non mis sous scellé.
- * Relancer le dossier de la **procédure pénale numérique** qui n'avance pas.
- * Envisager une loi prévoyant la notion de périmètre à ne pas franchir lors de dispositif policier avec interpellation en cas de transgression.
- * Développer les visioconférences, gain de temps évident et qui permet le maintien des chefs dans leurs services, et accessoirement mesure écologique évidente.
- * Améliorer la visibilité RH et associer les chefs de service qui subissent et ne peuvent rien prévoir actuellement dans la gestion de leurs services.

Les tâches indues, process et le reporting

- * **Supprimer définitivement les nombreuses tâches indues**, promises pour certaines depuis plus de 20 ans : procurations, gardes statiques, escortes, transferts, accompagnement des urnes post élections, etc...
- * Supprimer les enquêtes diligentées à la demande des parquets qui ne relèvent pas du pénal à la suite d'autres administrations (inspection du travail, URSSAF etc..., qui saturent les services sans aucune utilité).
- * Toiletter les dispositifs partenariaux ou « coquilles vides », et le reporting qui va avec (GLTD, CLSPD, ZSP par exemple).
- * Réformer la procédure envoi IPPP de la PP : le texte prévoyant l'intervention du commissaire de police doit être revu pour qu'un simple OPJ signe le rapport d'envoi derrière le certificat médical.
- * Clarifier les protocoles de saisine entre les services et les faire respecter.
- * Donner les OTV aux polices municipales.
- * Amener la médecine dans les commissariats pour désengorger les urgences des hôpitaux et récupérer des heures fonctionnaires perdues.

Les commissaires de police

- * Transformer la NAS en **indemnité de logement**, plus souple et fluide dans l'intérêt de la mobilité du corps.
- * Appliquer une stricte **parité sur les ordres nationaux et la MSI avec les gendarmes**.
- * Revoir la cartographie des emplois pour améliorer l'attractivité des postes difficiles et en centrale.
- * Favoriser et valoriser les parcours transversaux et extérieurs et garantir les retours.
- * Réaliser impérativement une **baisse conséquente du reporting** qui pollue la vie des chefs de service.
- * Maintenir l'**ENSP établissement public et grande école**.

Les structures Police Nationale

- * Mettre en œuvre en phase expérimentale, à l'instar des DTPN, des préfigureurs territoriaux pour tester le dispositif **DZPN et DTPN** pour une meilleure gouvernance de la police nationale à l'échelon territorial requis.
- * **Fusionner ou éliminer des unités doublons** PN et GN, PP, et entre services.
- * **Clarifier la répartition des compétences PN et GN** : lutte anti-terroriste, PTS, renseignement, coopération internationale.

* Créer l'**Académie de police** dans laquelle tous les corps pourront mieux partager et apprendre en formation initiale et/ou continue.

Les partenaires et la fluidité de la chaîne pénale

* **Fluidifier la petite procédure pénale** : prise de plaintes sur bornes ou tablettes, notamment pour toutes les infractions simples et avec peu de probabilité d'identification des auteurs (vols tire, vols simples, etc...)

* Imposer aux maires de mettre en place des **polices municipales** à la hauteur du nombre d'habitants de leurs communes, et fluidifier les accès aux CSU aux policiers nationaux dans l'intérêt des enquêtes.

* **Mise en œuvre du rapport Thiriez** pour faire de l'ENSP Saint-Cyr une des 8 écoles de la haute fonction publique dans le futur GIP qui aura le mérite de fluidifier les rapports entre les chefs de différentes administrations.

* Développer des partenariats plus soutenus avec les parquets pour permettre le traitement sur sites des volumes de procédures dans les services.

* **Revoir les procédures de marché public pour acheter plus vite et mieux**, et les simplifier, quitte à augmenter les pouvoirs de sanction.

Nonobstant ces mesures urgentes pour le quotidien et pour les policiers du quotidien :

* **Mener à terme le livre blanc**, qui a fait l'objet d'un long travail de concertation et de préparation pour permettre à la police nationale de se mettre en ordre de marche et affronter les défis et menaces qui se profilent. Une forte majorité syndicale soutient la nécessité de construire une police qui puisse répondre aux enjeux sécuritaires et mieux répondre aux attentes de la population. Une police qui retrouve aussi un « esprit grande maison », une police plus solidaire, moins centralisée, mieux adaptée aux contraintes de ses territoires.

Bien sincèrement à toutes et tous.

Le Secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général

David LE BARS

01 49 67 02 40/41

07 63 56 36 21

david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint

Pierrick AGOSTINI

01 49 67 02 43

06 69 91 83 33

pierrick.agostini@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN :

www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire

